

GARONS'MAG

Le bulletin municipal de la ville de Garons

N°30 • MAI 2024

ÉCOLE FRANCIS SOIRAT
Un projet d'envergure
se dessine



La future maison de santé communale

« Pour ce qui est de
l'avenir, il ne s'agit pas
de le prévoir, mais de le
rendre possible »

Antoine de Saint-Exupéry

www.garons.fr

ANTICIPEZ L'ÉTÉ ET
BESOIN D'AIR FRAIS ?

OPTÉZ POUR L'INSTALLATION OU L'ENTRETIEN DE VOTRE CLIMATISATION RÉVERSIBLE



CONTACTEZ-NOUS

☎ : 04 66 64 68 71 ✉ : direction@incoma.fr
 📍 : 2 bis rond-point de l'Aéropole 30128 Garons




 VUE IMPRENABLE SUR LA VIE
 Tél. 04.99.58.86.86



RÉSIDENCE **sweet PARC**

T2-T3 Neufs
Livraison 2024



SOMMAIRE

N°30 • MAI 2024

▶ Éditorial	1
1 ▶ Informations utiles	3
2 ▶ 2023/2024 Finances	4
3 ▶ Bâtiments communaux	8
4 ▶ Voies et réseaux	10
5 ▶ Questions d'Urbanisme	11
6 ▶ Affaires scolaires et périscolaires	12
7 ▶ Centre de loisirs	14
8 ▶ Environnement et cadre de vie	15
9 ▶ Un peu, beaucoup de Culture	16
10 ▶ Centre Communal d'Action Sociale	18
11 ▶ Fête votive	19
12 ▶ Dans la commune	20
13 ▶ La vie associative	25
14 ▶ Restez connecté	32

Directeur de publication, de la rédaction et photos: Mairie de Garons / Régie Publicitaire: Groupe Média Plus Communication / Z.I. Secteur C7 Allée des Informaticiens - CS 30075 - 06705 SAINT LAURENT DU VAR CEDEX / Tél. 04 92 271 389 / E.mail: contact@mediaplus.com.fr - Site: www.mediaplus.com.fr / Impression: Groupe Média Plus Communication / Dépôt Légal: 2024



ÉDITORIAL

Alain DALMAS
 Maire de Garons



**Chères Garonnaises,
 chers Garonnais,
 chers amis,**

Avant toute chose, et parce qu'il est toujours bon de le dire et de le rappeler, je souhaite remercier celles et ceux qui œuvrent chaque jour pour rendre notre ville plus belle, plus agréable à vivre, plus vivante. Il s'agit des bénévoles des associations qui composent notre territoire, des acteurs économiques, ou encore des habitants engagés dans la vie de leur quartier et au-delà. Je salue leur énergie et leur engagement qui font naître de nombreuses initiatives pour notre commune. Dans un monde actuellement marqué par différentes fractures, cette envie d'agir collectivement, d'améliorer ensemble le quotidien et le futur des garonnais est un bien précieux, que nous chérissons.

En 2024, l'équipe municipale s'engagera comme elle l'a toujours fait pour rendre notre ville toujours plus attractive et séduisante. Nous agissons pour concrétiser des projets qui nous tiennent à cœur comme la construction du groupe scolaire Francis Soirat ou encore la création d'une maison de santé communale où se côtoieront des professionnels de santé médicaux et paramédicaux. Nous travaillerons de concert sur différents programmes et dossiers susceptibles de servir de près ou de loin l'intérêt général: réfection de voies et réseaux, affaires scolaires, environnement et cadre de vie, offre culturelle, ... Nous ne manquerons pas non plus de mobiliser toutes les subventions et les partenariats nécessaires afin que les investissements se réalisent sans augmentation de nos impôts et sans obérer les capacités d'action des générations futures. Preuve en est, le Conseil Municipal a, cette année encore, voté des taux d'imposition identiques à ceux de l'exercice précédent malgré les projets ambitieux actuellement en cours.

Notre commune se développe et nous ne devons pas oublier de prendre en compte les spécificités de ce changement. Les premiers chiffres du recensement de la population, réalisé en début d'année, indiquent que nous avons dépassé la barre des 5 200 habitants alors que bon nombre de projets d'habitation ne sont pas encore finalisés. Notre paysage évolue au rythme de son développement. Les conséquences? De nouvelles attentes, de nouvelles ambitions, de nouveaux défis que nous devons relever et que nous relèverons avec toute l'implication et le dévouement qui caractérisent l'équipe municipale.

Notion abstraite pour certains, le vivre ensemble est pour ma part devenu l'enjeu majeur et le challenge pour les communes telles que la nôtre. Je ne manquerai pas, entouré de mes Conseillers Municipaux, d'y travailler, tout en tachant de faire rimer ambition avec raison.

Je vous souhaite une agréable lecture de ce bulletin.

Alain DALMAS

LES TAXIS
A D' Audrey

Transports privés et médicaux

06 11 81 81 46 taxis.audrey@gmail.com

Intermarché SUPER
CAISSARGUES

Horaires d'ouverture
Lundi au Samedi 8h30 – 19h30 / Dimanche 9h – 12h30

04 66 29 00 13

Retrait colis **leDRIVE** Station service

Rodrigue Coiffure
GARONS

16 Grand Rue • Tél. 04 66 70 09 66
Résidence Le Concorde • Tél. 04 66 70 15 15

L'HACIENDA

FORMULE - CARTE DU MARCHÉ
SOIRÉE À THÈME - REPAS DE GROUPE

06.61.87.19.30

2 RUE EDMOND ALDOSA FACEBOOK :
ZONE AÉROPOLE À GARONS L'HACIENDA - CHANTAL LOPEZ
WWW.RESTAURANT-LHACIENDA.FR

Nathalie Puel
Thérapeute

Psycho-énergétique
Sophrologie, Psychothérapie

Protocole **ARRÊT TABAC**
95% de réussite

06 07 88 55 11 www.conseils-formations.com
5 rue du Gaboulet - 30130 Caissargues (Nîmes)

AGAPANTHE ET CIE
Artisan fleuriste

C.C. les 7 collines - 42, rue du Forez 30000 NÎMES Ouvert 7/7
04 66 38 24 94 • agapanthe-et-compagnie@orange.fr

LS PIZZA 06 73 54 66 99

7 RUE DE BROUSSAN
30128 GARONS

OUVERT 7J/7 DE 18H À 22H

ABATOUT
Les élagueurs grimpeurs

Cyrille PELON
06 22 58 71 64
contact@abatout.fr

ÉLAGAGE - ABATTAGE
ROGNAGE - BROYAGE
DÉBROUSSAILLAGE

2, chemin de la Courbade
30128 GARONS
Tél. 04 66 700 222
www.abatout.fr

ABK CONTRÔLE TECHNIQUE
MON CONTRÔLE TECHNIQUE

75€ **50€** le CONTRÔLE TECHNIQUE CONTRE CE COUPON

19, Avenue de la Vistrenque
30132 CAISSARGUES 04 66 08 12 86

planete auto

Carrossier à Garons (30)
Tél.: 04 66 70 13 04

1990/2024
34 ans d'expérience
en tolerie, peinture et mécanique
Prêt de véhicules

18, rue de Bouillargues
30128 GARONS
carrosserie.planeteauto@wanadoo.fr
Agréé TOUTES assurances

TÉLÉ Bleue
L'ESCAPE GAME DES REPORTERS

-20% sur présentation de ce coupon à l'accueil

7 rue de Broussan, 30128 Garons
04.66.70.07.00 • escape@telebleue.fr • www.telebleue.fr

1

Informations UTILES



Services mairie

→ Hôtel de ville

► Services administratifs

Tél. 04 49 29 59 00

HORAIRES D'OUVERTURE: lundi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.

Mardi de 8h30 à 12h et de 15h à 18h.

Jeudi de 8h30 à 12h. FERMETURE l'après-midi.

► Urbanisme

Tél. 04 49 29 59 00

Fermé également le vendredi après-midi.

► Site internet: www.garons.fr

→ Médiathèque

Tél. 04 49 29 59 15

Horaires d'ouverture de la médiathèque Saint-Exupéry

▷ Lundi: fermeture hebdomadaire

▷ Mardi: de 15h30 à 18h30

▷ Mercredi: de 9h à 12h et de 14h à 17h

▷ Vendredi: de 15h30 à 18h30

▷ Samedi: de 9h à 12h et de 14h à 17h

→ Collecte des déchets ménagers et déchèterie

► Pour tous renseignements sur la collecte des déchets et sur la déchèterie: Nîmes Métropole DCTDM.

Tél. 04 66 02 54 54

ou dctdm@nimes-metropole.fr

→ Numéros utiles

► Accueil Nîmes Métropole

Tél. 04 66 02 55 55

► Déchets

Tél. 04 66 02 54 54

► Eau

Tél. 09 69 36 61 02

→ Permanences assistances sociales

► DGADS: Mme Gaubiac

Permanences sur rendez-vous

Tél. 04 66 02 80 33

► MSA: Mme Basset

Permanences sur rendez-vous

Tél. 04 66 87 75 87

→ Urgences

► Police municipale (Grand'rue):

Tél. 04 49 29 59 12 ou 06 85 07 10 09

► Gendarmerie: 17 ou 04 66 20 12 36

► Pompiers: 18

► AGAVIP

(aide aux victimes d'infractions pénales et de médiations).

Tél. 0 800 80 55 64

Le maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

secretariat@garons.fr

Mairie de Garons : 04 49 29 59 00

► Transports en commun

Tél. 09 70 81 86 38

► Location de vélos

Tél. 04 66 38 59 43

► Habitat

Tél. 04 06 02 54 14

► Relation entreprises

Tél. 04 06 02 55 40

**BOIS DE CHAUFFAGE
GRANULÉS DE BOIS
COPEAUX DE BOIS**

Ets SAVANIER
BOIS DE CHAUFFAGE

ZA Galicante 30128 GARONS
04 66 74 37 67
savanier@gmail.com • savanier.fr

BABBI SELLERIE 06 06 90 95 36

BABBI SELLERIE
6 rue de la vieille vigne
30128 GARONS

www.babbi-sellerie.fr
sellerie.babbi@gmail.com

Nouveau à Bellegarde
Angélique, opticienne vous accueille à

La maison du Lorgnon

04 66 01 80 94
La maison du Lorgnon La maison du Lorgnon
6 route de Beaucaire 30127 Bellegarde



œNOTEC
L'alliance de l'œnologie et de la technique

- Ingénierie
- Produits œnologiques
- Serrurerie-Tuyauterie
- Service après-vente
- Atelier chaudronnerie
- Automatismes
- Matériel de cuve

04 66 84 50 79
Du lundi au vendredi
de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00



2023/2024 FINANCES

Josiane GAUDE - Adjointe déléguée aux Finances



BILAN DE L'ANNÉE 2023

→ Compte administratif 2023

	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	4 207 212 €	5 604 614 €
INVESTISSEMENT	7 537 282 €	6 243 797 €

Les dépenses de fonctionnement, réalisées en 2023, connaissent une progression réelle de 14,5% par rapport à 2022, une hausse liée à l'inflation ainsi qu'au coût du gaz et de l'électricité. Les dépenses d'électricité et de gaz ont été multipliées par deux bien que des mesures d'économie aient été mises en place. La restauration scolaire a été augmentée de 25% en 2 ans par le prestataire. Les charges de personnel ont progressé de 9% cette année, en raison de la revalorisation du point d'indice et du renforcement des services lié au développement de la commune.

Les recettes de fonctionnement ont augmenté d'une manière significative, 808 379 € dû essentiellement aux recettes fiscales, soit 17% du fait de l'augmentation de la population, des bases fiscales de 7,1% et du taux de taxe foncière sur les propriétés bâties de 2%, qui n'avait pas été augmenté depuis 2014. Les dotations de l'Etat évoluent d'une manière modérée, uniquement stimulées par l'évolution de la population.

Les résultats de l'exercice 2023:

- ▶ Un excédent de fonctionnement de 2 935 543 €,
- ▶ Un déficit d'investissement de 1 503 541 €,
- ▶ un résultat de clôture en diminution: 1 432 002€, lié à la réalisation du nouveau groupe scolaire dont les subventions sont versées de façon décalée.

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

- ▶ Construction du groupe scolaire: 4 124 300 € (1^{ère} tranche),
- ▶ Construction du centre technique: 949 500 €,
- ▶ Aménagement de la rue Marmet et de la rue de la Fontaine: 412 400 €,
- ▶ Voirie et éclairage public: 200 300 €,
- ▶ Etudes, informatique, mobilier, véhicule, livres, divers: 140 100 €.

Les opérations ont été financées de la manière suivante:

- ▶ l'Etat (135 000 €), le Conseil Départemental (165 097 €), Nîmes Métropole (164 906 €) pour le groupe scolaire (1^{ère} tranche),
- ▶ Nîmes Métropole (188 390 €) pour la rue Xavier Tronc réalisée en 2022,
- ▶ la Région Occitanie (95 088 €) pour le réaménagement des deux stades effectué en 2021,
- ▶ un acompte de 300 000 € versé par la SPL Agate pour l'excédent d'exploitation réalisé dans l'opération de la ZAC Carrière des Amoureux,
- ▶ un emprunt de 2 000 000 € et l'autofinancement de la commune.

	Montant en €		Montant en € par habitant pour la catégorie démographique	
	Garons	Garons	Département	National
Encours de la dette au 31 décembre 2023	2 367 852 €	466 €	1068 €	757 €
Capacité d'autofinancement brute 2023 (Epargne brute 2023)	1 601 066 €	315 €	318 €	210 €
Encours de la dette au 31 décembre 2023/CAF brute	1,48 année		3,28 années	3,55 années

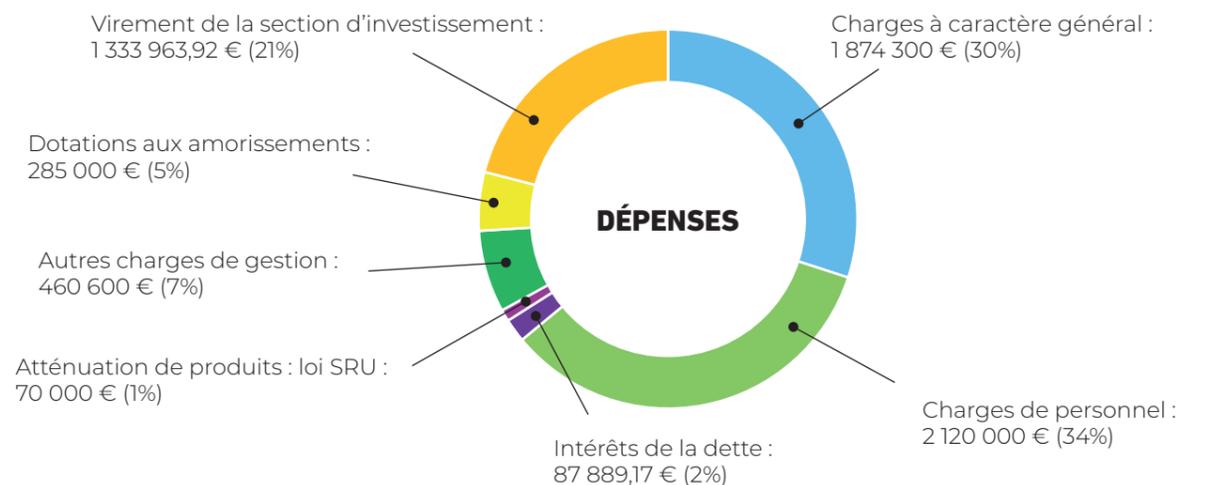
Source : Direction Générale des Finances Publiques 2024

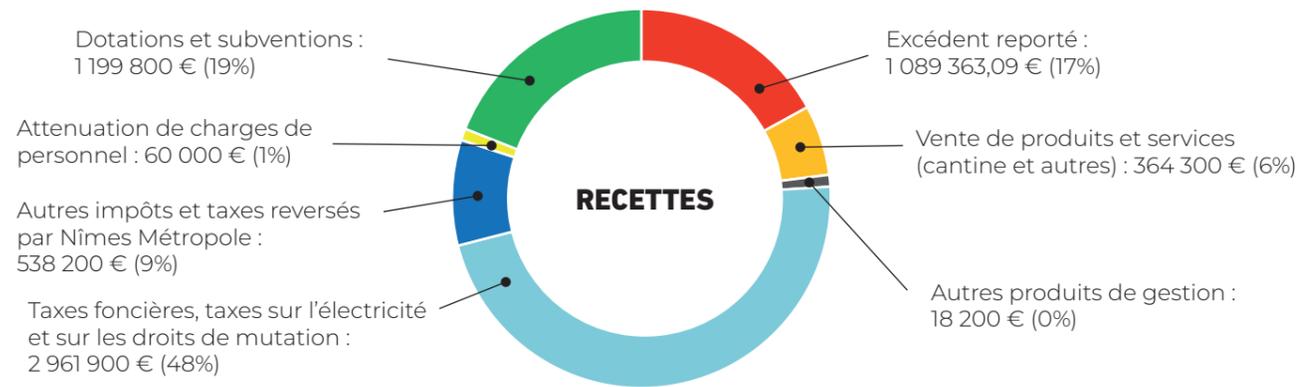
La capacité de désendettement de la commune est de 1,48 année. La situation d'une collectivité est considérée inquiétante lorsque le nombre d'années pour rembourser la dette avec son épargne brute est supérieur à 12.

BUDGET PREVISIONNEL 2024

Second budget d'importance, le Groupe Scolaire Francis Soirat constitue l'enjeu majeur de l'année 2024.

→ Fonctionnement 2024 : 6 231 763,09 €





LES DÉPENSES:

- Progression des charges au rythme de l'inflation, avec prise en compte des mesures d'économies d'énergie effectuées par la commune (baisse de l'éclairage public pendant la nuit, équipement en leds, chauffage optimisé avec un hiver clément),
- Nouveaux marchés pour les cantines et les fournitures scolaires, les assurances,
- Charges de personnels maîtrisées, tout en appliquant les augmentations réglementaires,

- Augmentation de la contribution au Service Départemental d'Incendie et de Secours et des charges financières en raison des nouveaux emprunts de 2023,
- Intégration des charges liées au quartier des Amoureux et à la mise en service du nouveau groupe scolaire Francis Soirat: recrutement de personnel, électricité, espaces verts.

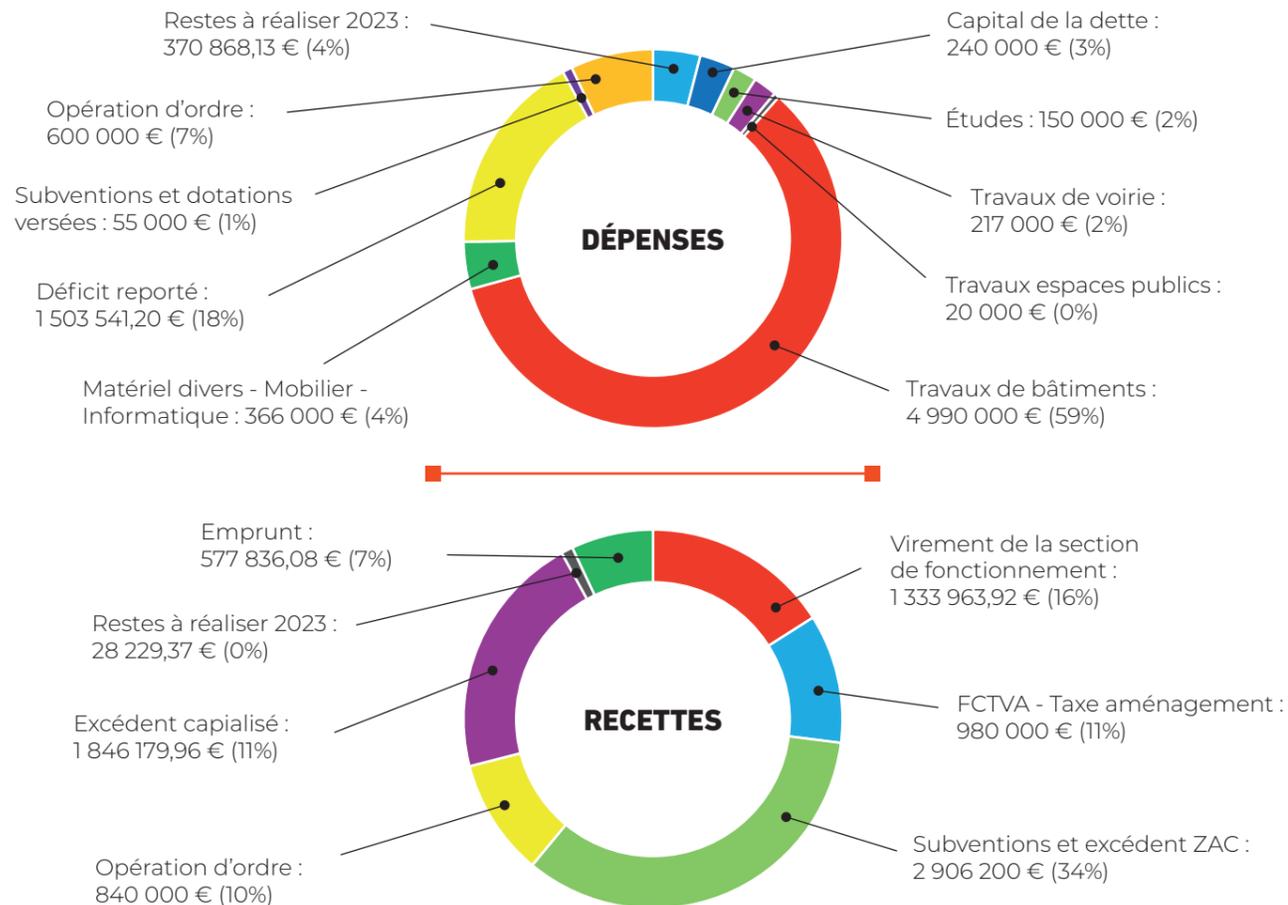
LES RECETTES:

- Le taux des impôts locaux n'est pas augmenté cette année, l'actualisation des bases fiscales par l'Etat ramenée

à + 3,9% et l'arrivée de nouveaux contribuables génèrent une augmentation suffisante des recettes fiscales pour l'équilibre du budget pourtant ambitieux de la commune,

- Les dotations devraient progresser légèrement du fait de l'augmentation de la population (6000€),
- Les taxes sur les droits de mutation sont prévues à la baisse par prudence. Les taxes sur la consommation d'électricité devraient logiquement progresser du fait de l'accroissement de la commune.

→ Investissements 2024 : 8 512 409,33 €



PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN 2024

La construction du groupe scolaire Francis Soirat entre dans sa deuxième et dernière phase:

- 4 500 000€ de travaux,
- 200 000€ de mobilier,
- 60 000€ de matériel informatique,
- 30 000€ de matériels divers.

Cette réalisation est financée par la commune (excédent de fonctionnement capitalisé, autofinancement) ainsi que par des subventions accordées par l'Etat, Nîmes Métropole, le Conseil Départemental, le Conseil Régional et l'Adème, pour 2 315 200€. Cependant, ces subventions prévues sur le budget 2024 peuvent être versées avec un décalage

dans le temps, ce qui nécessiterait alors le recours à une ligne de trésorerie ou à un prêt relais de courte durée.

La maison de santé communale: études et réalisation pour un montant de 276 000€, pour laquelle des subventions ont été demandées au Conseil Régional et à Nîmes Métropole pour un montant de 78 000€.

Voirie: la rénovation de l'Impasse Claude Fontanier est inscrite au budget pour un montant de 80 000€ ainsi que les études pour le réaménagement de la rue de Bouillargues et de la rue de la Farelle.

Plan Local d'Urbanisme: révision devenue nécessaire pour 100 000€

Recettes complémentaires:

- le fonds de compensation de TVA (FCTVA) évalué à 880 000€, résultat du fort investissement en 2023,
- la taxe d'aménagement prévue à hauteur de 100 000€,
- 500 000€, reversement partiel du résultat d'exploitation excédentaire de la SPL Agate chargée de la réalisation de la ZAC Carrière des Amoureux.

L'emprunt prévu pour l'équilibre du budget ne devrait donc pas être nécessaire.

→ Remerciements à nos partenaires financiers

OPÉRATIONS	PARTENAIRES	MONTANTS
CONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE FRANCIS SOIRAT – TRAVAUX Enveloppe prévisionnelle: 7 500 000 € HT		450 000€ obtenus pour la 1 ^{ère} tranche (partie école élémentaire) 600 000€ sollicités pour chacune des 2 autres tranches (maternelle et restaurant scolaire) 1 145 726,40€ obtenus 550 325€ obtenus
GÉOTHERMIE SUR SONDES DU GROUPE SCOLAIRE FRANCIS SOIRAT Enveloppe prévisionnelle: 296 884 € HT		165 666,44€ obtenus 30 132,40€ obtenus (1 680€ pour l'étude de faisabilité et 28 452,40€ pour les travaux) 1 680€ obtenus (pour l'étude de faisabilité)
ÉQUIPEMENT DE CUISINE DU RESTAURANT SCOLAIRE – ÉCOLE FRANCIS SOIRAT Enveloppe prévisionnelle: 49 818€ HT (équipements éligibles)		27 515€ obtenus
ÉCOLE NUMÉRIQUE Enveloppe prévisionnelle: 40 021,83€ HT		8004,37€ sollicités
ÉCLAIRAGE PUBLIC DES RUES MARMET ET FONTAINE Enveloppe prévisionnelle: 46 091,60€ HT (éligibles)		9 218,32€ obtenus

Yves RODRIGUEZ - Adjoint délégué aux Bâtiments Communaux



→ De l'émotion pour une inauguration particulière

L'inauguration du nouveau centre technique communal, dénommé Gilbert Biagetti, ancien agent communal émérite, s'est déroulée le 21 octobre dernier. Ce bâtiment a été érigé au sein même de la ZAC Carrière des Amoureux et offre désormais aux agents des services techniques des conditions de travail et des équipements leur permettant de réaliser efficacement leurs missions quotidiennes. Cette manifestation fut l'occasion de réunir autour des Conseillers Municipaux et des équipes ayant pris part au projet, la famille de Gilbert Biagetti. Ses petits-enfants, accompagnés du 1er Adjoint, ont coupé le ruban pour cet hommage empreint de tendresse.

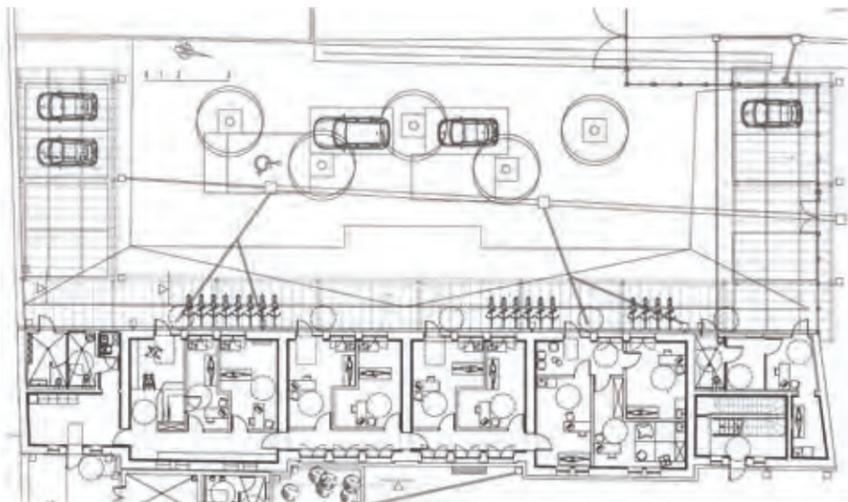
→ Horizon 2025 – Cap sur la maison de santé communale

Les réflexions se poursuivent et le projet se dessine. Les quatre médecins actuellement présents sur la commune ne disposent plus de locaux suffisamment adaptés et accessibles aux patients. Alertée par cette situation, la municipalité a engagé depuis de nombreux mois un examen des différentes options qui s'offrent à elle afin d'apporter aux praticiens des solutions permettant de répondre à leur projet tout en associant d'autres professionnels de santé médicaux et paramédicaux. A l'heure actuelle, et sous réserve de modifications ultérieures, le bâtiment se dénommera Maison de Santé Saint-Exupéry. Il devrait accueillir: 4 médecins généralistes dans un premier temps, 1 cabinet d'infirmiers(es), 1 psychologue, 1 diététicienne, 1 sage-femme et un orthophoniste.

Le programme de travaux de la maison de santé, qui s'inscrit dans le cadre du réaménagement de l'école Saint-Exupéry prochainement désaffectée, comprendra notamment 10 bureaux et 2 zones d'accueil. La totalité des locaux sera organisée en accessibilité PMR. La cour de l'école servira quant à elle de zone de stationnement pour les praticiens et les patients.

L'enveloppe financière de cette opération est estimée à 230 000€ HT. La commune a d'ores et déjà sollicité la Région Occitanie dans le cadre d'une demande de subvention à hauteur de 40 000€ et Nîmes Métropole pour un fonds de concours d'un montant de 38 000€.

Les travaux débuteront en septembre 2024 et devraient s'achever début 2025.



NOUVELLE ÉCOLE : UN PROJET D'ENVERGURE TRÈS ATTENDU

Une aventure passionnante attend nos élèves et toute la communauté éducative dès la rentrée prochaine. L'école primaire Francis Soirat ouvrira ses portes dès septembre 2024, offrant ainsi à nos enfants un environnement éducatif moderne et stimulant pour apprendre et grandir. Elle sera officiellement composée de 5 classes pour les niveaux préélémentaires (maternelles) et de 5 classes pour les niveaux élémentaires.

Le chantier avance selon les délais impartis. Aucun retard n'a pour l'heure été enregistré et les entreprises, tout comme les architectes, se mobilisent pour mener à bien ce projet, sous l'œil attentif de l'équipe municipale. Une belle réussite se profile et nous espérons que ce nouveau bâtiment puisse combler les attentes de chacun.



→ Comment se rendre à l'école primaire Francis Soirat ?

- ① **Parking du stade:** zone de stationnement à privilégier, notamment pour la dépose des enfants en maternelle ou pour l'accompagnement des enfants se rendant à l'élémentaire
- ② **Cheminement en mode doux:** accès sécurisé pour les enfants se rendant à l'école à pied, en vélo ou trottinette
- ③ **Chemin des écoliers:** accès sécurisé à l'école pour les enfants se rendant à l'école maternelle depuis le parking ①, ou se rendant à l'école élémentaire en mode doux ②
- ④ **Dépose-minute:** accès sécurisé pour les enfants se rendant à l'école élémentaire en voiture, la dépose donnant directement sur le parvis. Le temps de stationnement doit ici être bref
- ⑤ **Entrée principale de l'école Francis Soirat:** accès dans l'école pour tous les enfants (maternelle et élémentaire)
- ⑥ **Accès à la garderie élémentaire:** pour les enfants en élémentaire fréquentant la garderie du matin et/ou du soir
- ⑦ **Accès à la garderie maternelle:** pour les enfants en maternelle fréquentant la garderie du matin et/ou du soir (accompagnement obligatoire par un adulte)
- ⑧ **Stationnement PMR:** parking réservé pour la dépose ou l'accompagnement de personne en situation de handicap



4

Voies et RÉSEAUX



Aline BASTIDA - Adjointe déléguée aux Voies et Réseaux

→ La rue Marmet et la rue de la Fontaine se métamorphosent

Les travaux se sont achevés en décembre. Après le remplacement des réseaux d'assainissement et d'eau potable, la rénovation de l'éclairage public et la réfection de la voie, quelques modifications, pour des raisons sécuritaires, ont été apportées courant avril concernant le marquage au sol. Une partie de la rue de la Fontaine est désormais interdite au stationnement afin de ne pas entraver l'accès de certains riverains à leur habitation.



→ Éclairage public

Toujours dans le cadre du marché de performance énergétique, la commune prévoit en 2024 de remplacer de nouveaux luminaires afin d'optimiser les coûts liés à l'énergie et de moderniser ses équipements. Sont concernés les secteurs suivants:

- Chemin de Saint Estève: 6 luminaires,
- Chemin de Terre Longue: 13 luminaires,
- Rues de la Lavande, du Clos du Chardonnay, du Clos de Corinthe, impasse du docteur Bernal: 37 luminaires

Cette modernisation des dispositifs permet notamment un abaissement de 70% de la consommation énergétique entre 23h et 5h du matin.

→ Travaux à venir

► Septembre / Octobre 2024

Au même titre que les endroits les plus accidentogènes de la commune, l'impasse Claude Fontanier subira quelques travaux de rénovation et d'entretien: trottoirs et voies endommagés par les racines, nids de poule ...

► Fin 2024 / début 2025

Le Conseil Municipal, en date du 14 mars 2024, a approuvé l'autorisation de programme pour l'aménagement des rues de Bouillargues et de la Farelle. Le renouvellement des réseaux et la réfection de la chaussée sont d'ores et déjà à l'étude avec les services et les partenaires concernés. Le montant total de l'opération est estimé à 1 270 000€ (financée à hauteur de 980 000€ par la commune, le reste étant prévu dans le cadre de l'octroi de subventions).

► Prévision 2024/2025

Les travaux concernant le renouvellement des réseaux et la réfection de la voirie du chemin de Terre Longue devraient intervenir sur la période 2024/2025. Cette opération est soumise à la validation préalable des services de Nîmes Métropole en charge de la gestion des réseaux humides.

5

Questions d'URBANISME



Jean-Pierre BENEDETTI - Adjoint délégué à l'Urbanisme

→ Lutte contre les constructions illicites

Les services de la Préfecture du Gard sensibilisent les mairies sur le phénomène de cabanisation, en expansion notamment dans les zones naturelles et agricoles. Afin de lutter contre le développement des constructions illicites, les élus et les agents compétents sont invités à recenser lesdites constructions et à engager, après un constat établi, les procédures nécessaires pour enrayer ce phénomène.

Qu'est-ce qu'une construction illicite ?

Tout aménagement, installation ou construction édifiée sans autorisation d'urbanisme ou non conforme à l'autorisation d'urbanisme délivrée, que les travaux soient en cours ou achevés, sur l'ensemble de la commune. Ces faits constituent une infraction aux règles d'urbanisme.

Qu'est-ce que la cabanisation ?

Toute forme de construction non autorisée dans les zones agricoles ou naturelles, occupée de façon temporaire ou permanente, de la cabane en bois à la villa d'architecte, en passant par la caravane ou le mobil-home...

À retenir : l'occupation de ces espaces non constructibles doit être proscrite en raison des enjeux sécuritaires et environnementaux.

CHIFFRES CLÉS 2022/2023 DANS LE GARD

Plus de 325 procès-verbaux dans plus de 90 communes (principalement à leur initiative) dont 150 procès-verbaux concernant la cabanisation	79 affaires jugées au tribunal correctionnel dont 29 ont donné lieu à des décisions de remise en état sous astreinte	39 titres d'astreintes ont été liquidés pour 1 million d'euros	3 démolitions de maisons d'habitation : ► Bernis en 2022 ► Corconne et Saint-Gervasy en 2023
	27 procès-verbaux ont fait l'objet d'une taxation d'office (taxe d'aménagement majorée) pour 157 000 euros		

Source : www.gard.gouv.fr

→ À noter

Dans le cadre de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme, prescrite par délibération du Conseil Municipal en date du 21 novembre 2023, un registre de concertation est mis à la disposition du public aux jours et heures d'ouverture de la mairie jusqu'à l'arrêt du projet de révision

→ Une nouvelle résidence inaugurée

Le programme «le Verger des Farelles» est désormais terminé. Propriétaires et locataires ont pu prendre possession des logements situés au sein de la ZAC Carrière des Amoureux. Cette résidence est composée de 60 appartements, dont 40 logements libres et 20 logements sociaux gérés par le bailleur Promologis.

Sous quelques gouttes de pluie, le 2 novembre dernier, les élus présents accompagnés des promoteurs Pitch Immo et OB Développement en charge de ce projet, ont découvert et participé à la visite de cette résidence. L'architecture des bâtiments, qui ne s'élèvent que sur deux étages, offre une touche de modernité et une certaine harmonie propice à la convivialité entre voisins.



SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES



Brigitte MALIGE - Adjointe déléguée aux Affaires Scolaires et Péricolaires

→ Hôtel à insectes

Les CE1b sont heureux de vous annoncer l'ouverture d'un nouveau complexe hôtelier 5 étoiles sur Garons! Si vous en avez assez des hôtels traditionnels en béton et que vous souhaitez vous reposer au sein d'un écrin de verdure riche en biodiversité, ne cherchez plus, vous êtes à la bonne adresse. Doté d'une capacité d'accueil de 25 354 individus, notre établissement saura vous séduire par l'extrême qualité de ses hébergements tout confort avec vue panoramique sur jardin, service d'étage et repas gastronomiques végétaliens. Vos petits compagnons à 6 pattes seront bien évidemment accueillis avec la plus grande déférence et notre équipe experte en entomologie fera tout son possible pour répondre à toutes vos attentes. Alors, si vous avez le cafard, ou même le bourdon, n'attendez plus et réservez dès à présent votre logement pour un séjour inoubliable!



→ Quand les plus jeunes visitent nos aînés

Les actions en faveur des aînés de la commune ne sont pas en reste puisque toutes les classes de la maternelle ont, chacune leur tour, rendu visite aux résidents de la maison de retraite de Garons, les Cinq Sens. Les élèves ont réalisé une fresque par classe pour décorer la salle commune de la maison de retraite. Ce moment de partage et de convivialité fût également l'occasion pour nos plus jeunes écoliers de chanter des chansons devant un public conquis et de dessiner ensemble autour d'une table. Ce moment était fort riche en émotions et ces temps d'échanges seront réitérés le plus souvent possible pour le plus grand plaisir de chacun.

→ Non au harcèlement

En milieu scolaire, le harcèlement est le fait, pour un élève ou un groupe d'élèves, de faire subir de manière répétée à un camarade des propos ou des comportements négatifs voire violents.

- ▶ Le harcèlement a pour effet de porter atteinte à la dignité d'une personne et de créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant.
- ▶ Avec le développement des nouvelles technologies et des réseaux sociaux, il dépasse le cadre scolaire et affecte aussi les jeunes à travers le cyberharcèlement.
- ▶ Les victimes sont souvent seules face à cette menace diffuse.

Pour lutter contre le harcèlement scolaire, plusieurs dispositifs existent, notamment les numéros gratuits :

- ▶ Anonymes et confidentiels
- ▶ Prise en charge globale et rapide



→ Point sur la sectorisation scolaire

Avec la création de l'école Francis Soirat, il est nécessaire, dès la rentrée 2024/2025, d'affecter les élèves sur un des deux pôles scolaires de la commune. Cette affectation, liée essentiellement au lieu de résidence des enfants scolarisés permettra d'équilibrer les effectifs entre les écoles.

Ce nouvel équilibre est représenté selon le plan, ci-dessous :



- ▶ Secteur pour l'école primaire Francis Soirat en jaune
- ▶ Secteur pour l'école primaire Jean Monnet en vert

DÉROGATIONS

L'inscription administrative des élèves s'effectue sur la base de cette sectorisation, dans l'école du périmètre correspondant à l'adresse du domicile du ou des représentants légaux.

Vous habitez Garons et vous êtes dans l'obligation d'inscrire votre enfant dans une autre école que celle de votre secteur. Les pièces à produire sont les mêmes que pour une inscription en maternelle auxquelles il faut ajouter :

- ▶ l'imprimé de demande de dérogation, précisant l'école souhaitée, et selon les arguments invoqués ;
- ▶ en cas de parents séparés, la dernière décision de justice précisant les modalités de garde,
- ▶ toute pièce justifiant la demande.

Selon l'avis de la commission des dérogations, un certificat d'inscription vous est transmis par courrier ou courriel :

- ▶ pour l'école souhaitée en cas d'accord,
- ▶ ou pour l'école de secteur en cas de refus.

Pour valider l'inscription définitivement, vous devrez vous présenter au directeur de l'école muni de ce certificat et des pièces fournies lors de l'inscription avant fin juin et avant la rentrée pour les dérogations examinées lors de la commission du mois d'août.

→ Le Noël des écoles

Toujours avec la volonté de développer les animations dans la commune, un spectacle de fin d'année a été offert par la municipalité aux enfants des écoles maternelles et élémentaires.

Pour les plus petits, la compagnie Jimini et Cie a présenté le spectacle « Mélusine à la recherche de la neige » au sein même de l'école maternelle Jean Monnet, le jeudi 21 décembre. Ce spectacle interactif a permis aux enfants d'aider Mélusine à traverser le pays dans l'espoir de rencontrer le Père Noël. Un goûter offert par la mairie a ensuite été distribué le vendredi 22 décembre.



L'APE Matern'Ailes, qui est directement en contact avec le Père Noël, n'a pas hésité à l'inviter pour qu'il vienne rendre visite aux élèves de l'école maternelle le jour du goûter offert par la commune et organisé par les agents communaux des écoles.



Pour les plus grands de nos écoliers, Brigitte MALIGE, Adjointe déléguée aux Affaires Scolaires et Péricolaires, et les membres de la Commission Scolaire qui ont pu se libérer, Christel PEREZ et Jean GIRAUD, ont accueilli les élèves des classes élémentaires, leur directrice et leurs enseignants pour assister au spectacle tant attendu de la compagnie La Cortina « Et si ... Voyage noëlien autour du monde » le jeudi 21 décembre après-midi dans la salle des fêtes de Garons. Les enfants ont pu participer à la représentation en étant plongés de manière immersive dans le spectacle. Une fois la représentation finie, les élus ont distribué des valisettes remplies de friandises pour le plaisir des plus gourmands!

7

Centre de LOISIRS



Jacqueline CHAPEYRON - Adjointe déléguée à l'Enfance
- à la Jeunesse - au Centre de Loisirs

– Sous la neige

Cette année encore, 45 enfants de Garons âgés de 6 à 16 ans sont partis en «séjour neige» avec la Ligue de l'Enseignement, à Ancelle, petite station des Hautes Alpes. Durant ce séjour, les enfants ont profité de nombreuses activités de glisse telles que le ski de fond, le ski alpin ou encore la patinoire. Ils ont aussi pu participer à des activités au chalet: construction de cabane, blind test, loup garou et quelques soirées sans doute inoubliables... Tous les enfants sont rentrés du séjour enthousiastes et prêts à repartir pour de nouvelles aventures cet été.



8

Environnement et CADRE DE VIE



Michel JARRY - Adjoint délégué à l'Environnement et au Cadre de Vie

– Comment bien trier nos déchets ?

Un petit rappel s'impose. Bien que la majorité d'entre nous ait intégré dans ses habitudes les consignes de tri, certaines erreurs restent encore courantes. Chaque déchet a son propre schéma de recyclage afin de limiter autant que possible le volume des ordures ménagères résiduelles.

LE TRI DE VOS DÉCHETS C'EST FACILE !

- DANS LE BAC/SAC JAUNE (OU BLEU)**: PAPIERS, EMBALLAGES ET BRIQUES EN CARTON; BOUTELLES, FLACONS ET TOUS EMBALLAGES EN PLASTIQUE; TOUS LES EMBALLAGES MÉNAGERS EN MÉTAL (ACIER, ALU, ...); BIEN VÉRIFIER ET EN VRAI! (NO PAS DE SAC NOIR, DE FLACON OU EMBALLAGE EN VERRE NI PAS D'OBJETS)
- DANS LES COLONNES À VERRE**: BIEN VÉRIFIER (BOUTELLES, BOCAUX, POTS EN VERRE); PAS DE MISELLE
- DANS VOTRE (L'OMBRE) COMPOSTEUR (OU LE COMPOSTEUR COLLECTIF)**: DÉCHETS ALIMENTAIRES (MIS DE VIANDE, DE POISSON, DE COQUELASSAGE)
- DANS LE BAC/SAC GRIS (OU VERT)**: DÉCHETS RÉSIDUELS - CE QUI RESTE APRÈS LE TRI
- POUR LA DÉCHÈTERIE**: ENCOMBRANTS, DÉCHETS VERTS, ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES, POLLUANTS, ORAVATS, CARTONS BRÛLÉS...

ENGAGÉONS-NOUS ENSEMBLE **DE TRI DE DÉCHETS**

UN DOUTE ? UNE QUESTION ? CONSULTEZ LE GARON DE TRI DÉTAILLÉ SUR MONSERVICEDECHETS

SCANNEZ-NOI! TÉLÉCHARGEZ L'APPLI! (App Store, Google Play)

Essentielles pour la protection et la préservation de notre environnement, les consignes de tri doivent être appliquées par chacun. Il en va de la protection des agents en charge du recyclage/ramassage des ordures et du bon fonctionnement des installations municipales et/ou intercommunales.



Source : www.nimes-metropole.fr

– Savez-vous comment les ordures ménagères résiduelles sont-elles traitées ?

Elles sont collectées pour être acheminées vers l'unité de valorisation énergétique nimoise: l'incinérateur. Sur place elles seront valorisées en suivant un processus complexe et permettront notamment la production d'énergies électrique et thermique.



Un peu, beaucoup de CULTURE



Jean-Max MARCOUREL - Adjoint délégué à la Culture et à la Communication

→ De la lecture et du partage

Une nouvelle boîte à livres, mise en place par la municipalité, orne depuis quelques semaines la façade du Mas de l'Hôpital.

Mais au fait, une boîte à livres, qu'est-ce que c'est ?

Une boîte à livres est une petite bibliothèque de rue où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement, privilégiant ainsi l'accès à la culture. C'est aussi un projet solidaire qui favorise le lien social, encourage une économie du partage et du don et développe une démarche éco-citoyenne. En déposant ou en empruntant un livre dans une boîte à lire, vous lui donnez une seconde vie, tout en respectant l'environnement.

Autant de bonnes raisons de venir visiter cette boîte à livres et profiter du parc par la même occasion.



Nos artistes garonnais

→ Nos Garonnais ont du talent

Du 2 au 22 décembre 2023, les artistes garonnais ont pu une nouvelle fois exposer leurs œuvres à la médiathèque Saint-Exupéry. Cette exposition au succès encore non démenti prouve une nouvelle fois tout l'intérêt que nous pouvons porter à la culture.

Les inscriptions pour participer à cette manifestation restent ouvertes toute l'année. Les artistes locaux peuvent se faire connaître en mairie et seront contactés le moment venu: secretariat@garons.fr

→ Une œuvre de plus orne les murs de l'Hôtel de Ville

Xavier Dorotte, artiste peintre résidant à Garons, ancien professeur des Beaux-Arts d'Avignon, connu pour ses nombreuses expositions, a offert à la commune une toile s'inspirant de la Révolution française. Ce tableau, avec un souci du détail remarquable, a trouvé sa juste place en salle du Conseil Municipal.



L'artiste est également l'auteur de l'œuvre qui trône dans l'escalier central de la mairie. Cette toile est aujourd'hui indissociable de l'ancienne résidence occasionnelle des Evêques de Nîmes.



L'équipe municipale remercie vivement Xavier Dorotte pour le don de cette nouvelle œuvre et espère qu'il enchantera encore longtemps les passionnés de cet art si délicat.

→ Médiathèque Saint-Exupéry: les animations à l'honneur!

La médiathèque Saint-Exupéry, située au cœur de la commune, est un lieu de lecture, d'emprunt de documents (livres, magazines, DVD, liseuses), de jeux sur place (consoles de jeux PS4, Wii, Switch; tablettes Apple ou Samsung); un lieu de détente, de travail et de rencontres, ouvert à tous, petits et grands, inscrits ou non-inscrits.

Afin de favoriser l'inclusion de différents publics, des partenariats ont été passés avec certains établissements de la ville: école maternelle, écoles primaires, crèches, Foyer de vie Paul Cézanne, Maison de retraite les Cinq sens, mais aussi avec la Direction du Livre et de la Lecture du Gard, ce qui permet aux lecteurs inscrits de bénéficier de ressources numériques gratuites (lire, voir, écouter, se former en ligne: ebooks, films, musique, Skiléos ressource d'auto formation...).

Avec pour objectif de promouvoir la lecture et le multimédia, le personnel de la médiathèque propose tous les mois de l'année, des animations pour les différents publics. Animations gratuites, en entrée libre ou sur réservation:

- « Les P'tites histoires du mercredi »: animations lecture, comptines et jeux de mains pour les bébés lecteurs (0-3 ans et plus).
- « Les histoires du samedi »: animations lecture pour les enfants de 3 à 8 ans.
- « Club lecture jeunesse: Club des Dégonflés »: rencontres des jeunes ados, de 11 à 16 ans, autour de leurs lectures et présentation des nouveautés.
- Lecture pour les seniors: proposée aux résidents de la maison de retraite et à tous les lecteurs adultes intéressés.
- Animations lecture pour les classes de maternelles et primaires.
- Animations multimédias diverses (ateliers, apprentissage, découverte d'applications, jeux en collectif ou individuel).

Des expositions, conférences, conteurs et intervenants professionnels sont régulièrement proposés par la Commission Culture: lecture des œuvres d'Alphonse Daudet, Garons expose ses artistes, la Duchesse de Fitz James - la viticulture, l'aventure d'une vie,...

La programmation des animations est consultable sur le site de la médiathèque www.mediathèque.garons.fr, par voie d'affichage et par courriel (pour les lecteurs inscrits).

N'hésitez pas à vous renseigner et à participer!

Hana ALBINET - Responsable de la Médiathèque

MÉDIATHEQUE SAINT-EXUPÉRY · 6, rue de la République - 30128 GARONS
Tél.: 04 49 29 59 15 · Mail: hana.albinet@garons.fr · Site internet: <https://mediatheque.garons.fr/>



→ Théâtre: le rideau s'est levé par deux fois

La Commission Culture de la ville et la Compagnie Életra, membre de la Fédération nationale des théâtres amateurs, ont invité les fêrus de théâtre à se rendre à la salle des fêtes, les vendredi 24 et samedi 25 novembre, pour la 3e édition des Soirées théâtrales d'automne. Ce week-end a débuté par la pièce « Un fil à la patte » de Georges Feydeau et s'est conclu avec « Le coupable est dans la salle » d'Yvon Taburet. De l'énergie, de l'humour et de l'humain pour ces deux représentations qui ont enchanté les spectateurs et qu'il ne fallait rater sous aucun prétexte. Faute de quoi il sera impératif d'y remédier dès la prochaine édition.



Cindy Martin, organisatrice de l'exposition et de la conférence du 8 mars sur « la Duchesse de Fitz James - la viticulture, l'aventure d'une vie ». À cette occasion, Yves Rodriguez et Jean-Max Marcourel, lui ont remis la médaille de la ville de Garons.

PROGRAMMATION (entrées libres)

► **Vendredi 26 avril 2024**

L'héritage presque parfait d'Angélique Sutti

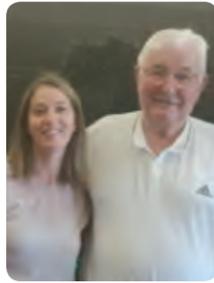
Prenez une vieille dame machiavélique. Faites la mijoter à feu doux dans un bouillon de manigances. Ajoutez une pincée de mensonges et une ambiance familiale explosive. Accompagnez le tout d'un héritage salé et d'une bonne dose d'humour.

► **Vendredi 31 mai 2024**

Le Horla de Guy de Maupassant

Dans un journal intime, le narrateur rapporte ses angoisses et divers troubles. Il sent progressivement, autour de lui, la présence d'un être invisible qui semble se nommer le Horla. Il sombre peu à peu dans une forme de folie en cherchant à se délivrer de cet être surnaturel qui chaque nuit le terrasse et boit sa vie.

Centre Communal D'ACTION SOCIALE



Jessica CHARLEMOINE en charge du CCAS accompagnée de Monsieur le Maire



Madame Kirch et Jessica Charlemoine

→ Nos garonnais sont généreux et solidaires

C'est la deuxième année consécutive que Madame Kirch fait appel à la générosité de ses voisins de la copropriété « la Grand Terre » afin d'aider les plus démunis. La collecte de denrées alimentaires non périssables et de produits d'hygiène a été réalisée auprès de garonnais au grand cœur. Les membres du Centre Communal d'Action sociale, ainsi que les personnes bénéficiaires de ces colis les remercient vivement pour ce beau geste de solidarité!

→ Un nouveau succès pour le repas des aînés

Le repas des anciens s'est tenu le dimanche 17 décembre à la salle des fêtes de Garons. Ce déjeuner, synonyme pour beaucoup d'une agréable et belle journée, est organisé par les membres du CCAS pour les Garonnais de plus de 70 ans. Ils ont bien sûr le choix entre cette participation et la distribution d'un colis de gourmandises en mairie.

Chaque année, ce rendez-vous traditionnel permet aux uns et aux autres de se réunir dans une ambiance festive, conviviale et sympathique. L'ambition de ce repas très apprécié est d'honorer les anciens et de renouer les liens qui pourraient se distendre au fil du temps. Monsieur le Maire, plusieurs Adjoints, Conseillers Municipaux et les membres du CCAS étaient présents pour les entourer et s'assurer que chacun passe un bon moment. Il faut dire que l'assemblée comptait près de 170 convives.

L'animation musicale assurée par « la Compagnie 1001 Ladies » ainsi que le repas organisé par Balland Traiteur ont bien évidemment contribué à l'ambiance festive.

N'oublions pas de saluer les enfants des écoles de Garons et leurs enseignants qui ont transmis des dessins à l'attention de nos aînés.

Ce beau dimanche semble avoir atteint son objectif et réchauffé les cœurs de nos aînés à l'approche des fêtes de fin d'année.



POÈME LU PAR JESSICA CHARLEMOINE À L'OCCASION DE CETTE JOURNÉE

**Vieillir en beauté,
c'est vieillir avec son cœur,**
Sans remords, sans regret, sans regarder l'heure.
Aller de l'avant, arrêter d'avoir peur,
Car à chaque âge se rattache un bonheur.

**Vieillir en beauté,
c'est vieillir avec son corps,**
Le garder sain en dedans, beau en dehors.
Ne jamais abdiquer devant un effort.
L'âge n'a rien à voir avec la mort.

**Vieillir en beauté,
c'est donner un coup de pouce!**
À ceux qui se sentent perdus dans la brousse,
Qui ne croient plus que la vie peut être douce
Et qu'il y a toujours quelqu'un à la rescousse.

**Vieillir en beauté,
c'est vieillir positivement.**
Ne pas pleurer sur ses souvenirs d'antan.
Être fier d'avoir les cheveux blancs,
Car pour être heureux, on a encore le temps.

**Vieillir en beauté,
c'est vieillir avec amour,**
Savoir donner sans rien attendre en retour,
Car où que l'on soit, à l'aube du jour,
Il y a quelqu'un à qui dire bonjour.

**Vieillir en beauté,
c'est vieillir avec espoir,**
Être content de soi en se couchant le soir.
Et lorsque viendra le point de non-recevoir,
Se dire qu'au fond, ce n'est qu'un au revoir!

**Ne regrette pas de vieillir.
C'est un privilège refusé à beaucoup!**

Félix Leclerc

→ Les colis de Noël

La distribution des colis de Noël, pour les aînés de la commune qui ne pouvaient pas être présents pour le repas offert par la municipalité, a été organisée par les membres du CCAS et s'est déroulée du 11 au 13 décembre. Cette année, Brigitte Malige, Adjointe déléguée aux Affaires Scolaires et Périscolaires, et Jessica Charlemoine, Conseillère Municipale en charge du CCAS, ont souhaité y associer les enfants des écoles du village. Pour cela, les élèves ont été invités par leurs enseignants à réaliser des dessins de Noël afin d'agrémenter les colis délivrés aux aînés.

Lors du premier jour de distribution, Brigitte Malige a été entourée de Conseillers Municipaux pour accueillir, au sein de l'Hôtel de Ville, les élèves d'une classe de l'école Saint-Exupéry. Ces derniers ont alors pu remettre leurs dessins aux personnes présentes, qui les ont chaleureusement remercié et félicité. Nous ne pouvons d'ailleurs que souligner la qualité du travail réalisé par l'ensemble des élèves qui ont eu à cœur de faire de leur mieux.



André Pochon, figure garonnaise qui a soufflé ses 100 bougies le 10 août 2023 a été très touché par la carte qu'il lui a été remise avec le colis. Il n'a pas hésité une seule seconde à prendre la plume afin de remercier les enfants pour ce présent et souhaiter à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année.

Fête VOTIVE

Laurence TRAZIC - Conseillère Municipale en charge des Festivités



FÊTE VOTIVE GARONS - Du jeudi 20 au dimanche 23 juin 2024 organisée par la Mairie et le Club Taurin Le Mistral



→ Jeudi 20 juin

▶ 21h30 : Olympiades 2 manades
Arènes Emile Trazic

→ Vendredi 21 juin

- ▶ 8h30 : Journée pédagogique dans les écoles de Garons
- ▶ 19h00 : Pégoulade
Départ : école Jean Monnet –
Arrivée : place de la mairie
- ▶ 21h30 : Taureaux Piscine (entrée gratuite)
Arènes Emile Trazic
- ▶ 21h00 / 01h00 : DJ Mix et Sax avec Robin Morelli
Place de la mairie

→ Samedi 22 juin

- ▶ 9h30 : Déjeuner au pré
Offert par Club Taurin Le Mistral
- ▶ 11h00 : Abrivade Longue
- ▶ 12h00 / 16h00 : Animation – DJ Olé Bodéga avec Zico
Place de la mairie
- ▶ 17h00 : Taureaux piscine (entrée gratuite)
Arènes Emile Trazic
- ▶ 19h00 : Apéritif - Animation
Place de la mairie
- ▶ 21h00 : Festival de Bandide
- ▶ 22h00 / 01h00 : Animation DJ Olé Bodéga avec Clément L
Place de la mairie

→ Dimanche 23 juin

- ▶ 9h00 : Déjeuner
Offert par la Brasserie des Garonnais
- ▶ 11h30 : Festival d'Abrivade
- ▶ 12h30 : Animation Color Party avec Thomas C
Place de la mairie
- ▶ 16h00 : Festival d'Encierro
Arènes Emile Trazic
- ▶ 19h30 : 40 Taureaux

Restauration assurée par les restaurateurs de la commune, animation par les forains.
Les organisateurs ne répondent pas des accidents et se réservent le droit de modifier le programme à tout moment.
Manifestations susceptibles d'être modifiées ou annulées.

Dans la 12 COMMUNE

→ Élections européennes

QUELQUES PRÉCISIONS ...

► Vérifier que vous êtes inscrit(e) pour pouvoir voter aux prochaines élections

Un service, déployé par le Ministère de l'Intérieur, permet à chaque citoyen de vérifier sa commune d'inscription et le bureau de vote dans lequel il est inscrit pour voter, à partir de tout support numérique connecté (ordinateur, tablette, smartphone). Si au terme de la recherche l'électeur n'est pas retrouvé par l'application, il est invité à contacter sa commune d'inscription ou à déposer une demande d'inscription sur les listes électorales sur le même site. Ce téléservice est disponible via le lien ci-après :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34687>

Remarque : Pour interroger votre situation électorale un formulaire est à compléter : veillez à bien indiquer vos noms et liste de prénoms (tels qu'ils sont écrits sur l'acte d'état civil, avec les accents et les caractères acceptés dans la langue française).

► S'inscrire

En cas d'absence sur la liste électorale de votre commune ou si vous souhaitez vous inscrire, il convient de formuler une demande d'inscription dès que possible car des délais de recevabilité sont imposés. L'inscription s'effectue en vous adressant directement à la mairie ou via le service en ligne « Demande d'inscription sur les listes électorales », disponible sur le site service-public.fr :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1367

► Du nouveau pour le vote par procuration : la démarche entièrement dématérialisée

En règle générale, l'électeur ayant effectué sa démarche en ligne (télé-procédure), pour faire établir une procuration, doit se présenter en personne auprès de la police ou de la gendarmerie (ou dans tout lieu accueillant du public défini par le préfet) pour que son identité soit vérifiée.

Pour les seules élections européennes, l'électeur effectuant une demande de procuration en ligne, sera dispensé de déplacement s'il « atteste de son identité à l'aide d'un moyen d'identification électronique présumé fiable et certifié », à savoir le service en ligne France Identité (en cours d'expérimentation). Afin d'activer son identité numérique, le titulaire d'une CNI nouveau format (les passeports ne sont pas admis) pourra créer un compte via l'application France Identité puis se rendre

dans une mairie habilitée (la plus proche étant celle de Bouillargues) où un agent procédera à la certification de l'identité de l'utilisateur, par comparaison d'empreintes sur le dispositif de recueil.

► Combien d'eurodéputés français élus en juin 2024 ?

À l'issue des prochaines élections européennes, la France enverra 81 élus au Parlement Européen, au lieu de 79 actuellement. Après les élections de juin 2024, le Parlement Européen comptera 720 eurodéputés (contre 705 à ce jour).



CAMPAGNE DE RADIATION : AVIS AUX ÉLECTEURS

Lors des derniers scrutins, de nombreuses cartes électorales avec la mention « n'habite plus à l'adresse indiquée » sont revenues en mairie. Dans ce cadre, sachez que des procédures de radiation des électeurs, pour perte d'attache communale (l'électeur ne réside plus sur la commune), sont engagées. Les électeurs qui ne se seraient pas manifestés se verront radiés des listes électorales de la commune et ne pourront donc plus voter à Garons. Pour rappel, les conditions pour être électeur sont listées à l'article L11 du Code Electoral. Enfin, les personnes ayant changé d'adresse sur la commune, sont invitées à se présenter en mairie avec le nouveau justificatif de domicile.



→ L'heure de l'Inspection pour les gendarmes

A l'heure de l'Inspection pour les gendarmes, Alain Dalmas, le Maire de la commune, accompagné de son 1er adjoint, Yves Rodriguez, ont eu le plaisir d'accueillir le 1er mars dernier les gendarmes pour l'Inspection annoncée de la Compagnie de Nîmes. Cette rencontre annuelle coutumière a rassemblé les Commandants de brigade de cette compagnie autour du Général Eric Chuberre.

Après la prise d'armes, au pied du Monument aux Morts, et les lettres de félicitations adressées à certains gendarmes, distingués pour leur efficacité exemplaire et leurs actes exceptionnels, la matinée s'est poursuivie par une réunion au sein même de la salle du Conseil Municipal où les bilans et les objectifs ont pu être présentés et analysés par les militaires sous l'autorité du Commandant de Groupement du Gard.

Cette rencontre solennelle entre la gendarmerie et les 1^{ers} représentants de la commune renforce un peu plus le lien étroit et la cohésion qui unissent les 2 entités.



→ Un cap est franchi

La campagne de recensement de la population 2024, diligentée par l'INSEE et mise en œuvre par la mairie est arrivée à son terme le 17 février au soir. Pendant un mois, les agents recenseurs, mis à disposition par La Poste, sont venus à la rencontre des garonnais afin de les inviter à répondre le plus exhaustivement possible à toute une liste de questions concernant leur logement et les membres de la famille. Cette enquête, renouvelée tous les 5 ans, détermine la participation de l'État au budget de la commune. Plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Avoir répondu au recensement, c'est donc avoir



permis à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

C'est aussi sur la base de ce comptage qu'est défini le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin

ou encore le nombre de pharmacies. A noter enfin que le recensement fournit une connaissance fine de l'évolution de la population qui permet d'ajuster l'action publique à ses besoins, en termes d'équipements, de commerces, de logements, ...

Pour la commune de Garons auront donc été comptabilisés :

- 2420 logements,
- 5269 habitants,
- 2 communautés : la maison de retraite « Les 5 Sens » et le foyer de vie « Paul Cézanne » avec respectivement 67 et 19 résidents.

Les autres éléments collectés, comme pour l'ensemble des communes recensées durant cette période, seront traités et analysés par l'INSEE tout au long de l'année.



L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES, COMMENT ÇA MARCHE ?

Avant de partir en vacances, vous pouvez signaler votre départ à la Police Municipale ou à la Gendarmerie dans le cadre de l'Opération Tranquillité Vacances.

Les services de la police municipale de Garons ou de la Gendarmerie à Bouillargues peuvent surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes. En cas d'anomalie (tentatives d'effraction ou effractions), vous êtes prévenus (directement ou par une personne de confiance) afin de pouvoir agir au plus vite et de limiter le préjudice subi. Pour bénéficier de ce dispositif, gratuit et totalement confidentiel, vous devez passer :

- Soit par la Police Municipale à Garons,
- Soit par la Gendarmerie Nationale à Bouillargues.

QUELQUES RECOMMANDATIONS POUR VOS ABSENCES :

- ne pas laisser le courrier trop longtemps dans la boîte aux lettres : une personne de confiance doit pouvoir, pendant vos vacances, relever le courrier,
- ne pas oublier, avant le départ, de fermer correctement les portes, fenêtres et volets : sachant qu'un voisin ou un ami doit pouvoir régulièrement ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières. Une prise de type « minuteur » peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement,
- vérifier le bon état des serrures et verrous y compris ceux des dépendances extérieures,
- ne pas laisser de grosses sommes d'argent dans le logement ou le commerce,
- mettre ses bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr,
- sur le lieu de vacances, ne pas oublier de fermer la location, caravane, habitation avant le départ à la plage ou en ville, et éviter de dormir fenêtres ouvertes la nuit,
- donner éventuellement les clés à la famille proche ou aux voisins pour qu'ils viennent quotidiennement ouvrir et fermer les volets.

La Police Municipale

→ Urgence 114

Lancé en 2011 par les ministères de la Santé et de l'Intérieur, et piloté par le CHU Alpes-Grenoble, le 114 est le service public d'urgence gratuit, disponible 24h/24h et 7j/7, réservé aux personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes et aphasiques, pour contacter, grâce au dispositif de Conversation Totale (visio, texte, voix, images) les secours les plus proches, par SMS, internet et via l'application « Urgence 114 ».

Aujourd'hui plus de 7 millions de personnes sont déficientes auditives en France, et seulement 1 français sur 5 connaît le service d'urgence qui leur est dédié.

Pour plus d'informations : <https://www.info.urgence114.fr>



→ Mise à l'honneur de deux sportifs garonnais

Monsieur le Maire et ses Conseillers Municipaux ont souhaité mettre à l'honneur, le 30 janvier 2024, deux sportifs qui portent haut les couleurs de la commune de Garons.

► Christian CHARLEMOINE PANZANI

Sportif depuis son plus jeune âge, Christian a été un des précurseurs de la Boxe Thaï, à l'époque où cette discipline était encore méconnue en France. Ancien Champion d'Europe dans les années 70, par son énergie, son travail et sa persévérance, il a su s'imposer et acquérir le respect de tous. Educateur sportif de profession, il n'a cessé, tout au long de sa carrière, de se servir des valeurs du sport comme outil éducatif et de cohésion.

Depuis plus de 20 ans, Christian est entraîneur de Boxe Thaï sur la commune. Est-ce le goût du risque ou le besoin de se remettre en question, savoir s'il en était toujours capable ? Il ne le sait finalement peut-être pas lui-même, mais une chose est sûre, il faut une sacrée dose de courage pour remonter sur le ring à l'aube de ses 70 ans et participer aux championnats du monde de Muay Thaï, organisés à Milan en Italie, le 12 novembre dernier. Dans la catégorie des vétérans, il combattra contre le détenteur du titre, un italien de 40 ans, et remportera la ceinture tant convoitée de champion du monde sous les yeux admiratifs de ses élèves.

► Jordan FLUET

Sa passion, c'est tout simplement le handball, sport qu'il pratique depuis ses 8 ans. Lors de la pandémie, il décida de quitter le collège de Bouillargues pour tenter sa chance à l'Institut Emmanuel d'Alzon qui propose une section sportive handball. A la fin de sa 3ème il intégrera le pôle espoir, partenariat entre le lycée Daudet et l'USAM, club nîmois qui n'a plus rien à prouver en la matière. Les études et la rigueur sportive occupent une place importante dans cette vie dédiée à sa passion. Il sera sélectionné en novembre 2023 pour participer au SN1, stage organisé par la Fédération Française de handball et sera retenu le mois suivant pour participer à son premier tournoi « France Jeunes de moins de 17 ans » à Tarazona en Espagne. Victime malheureuse d'une entorse, il sera obligé de déclarer forfait.

Déçu mais encore plus combattif, il poursuit désormais sa rééducation afin de s'accorder toutes les chances d'être à nouveau sélectionné pour le second tournoi qui aura lieu cette fois-ci en Turquie au mois de mai.

Ce moment de partage où un trophée offert par la municipalité a été remis à chacun de nos sportifs s'est achevé autour du verre de l'amitié.



→ Des médailles et des lauréats

La boulangerie «Au Paradis des Gourmands» a récemment été mise à l'honneur lors du Concours Gard Gourmand qui s'est déroulé le 15 février 2024 à Vergèze. Thibaut Combe a remporté la médaille d'or pour le pain à la bière et la médaille d'argent pour la fougasse d'Aigues Mortes. Guillaume Mahoudeau, quant à lui, a obtenu la médaille d'argent pour son gâteau appelé le Fifre.

Bravo à eux pour cette première participation qui n'est pas passée inaperçue. Il n'en fallait pas plus pour éveiller nos papilles!

→ Les lettres au Père Noël

Comme chaque année, la municipalité avait installé, à la médiathèque Saint-Exupéry, la boîte aux lettres du Père Noël. Cette fois encore, de nombreuses lettres y ont été déposées avant d'être transmises au Père Noël et à son équipe de lutins. Deux de ces lettres ont alors été tirées au sort. C'est ainsi que le mercredi 14 février, plusieurs élus du Conseil Municipal ont remis aux heureuses gagnantes de ce tirage, Aimie et Camille, une lettre écrite par le Père Noël lui-même, accompagnée d'une carte-cadeau et de quelques friandises.



La gagnante : Camille, au centre, accompagnée de sa cousine Romane



La gagnante : Aimie accompagnée de sa grande sœur Lilou

→ Les services de la ville se renforcent

Afin de compléter ses services et leur permettre de répondre aux attentes et aux besoins des administrés, la commune a récemment procédé au recrutement de trois nouveaux agents.

Par ordre d'arrivée dans nos services :

► Antoine CRONN

Issu d'une formation en électricité, avec notamment une expérience auprès d'un prestataire d'installation des compteurs Linky, Antoine vient compléter, après une période en tant qu'agent contractuel, l'équipe des Services Techniques, et plus particulièrement celle des agents en charge de la maintenance des bâtiments communaux.

► Adrien DRAHON

Ce fonctionnaire de l'Etat provient des Voies Navigables de France. Après une affectation sur le centre d'exploitation des canaux de la ville de Saint-Gilles, il a souhaité donner une autre perspective à sa carrière en rejoignant la fonction publique territoriale. Nouveau responsable des Services Techniques, il coordonnera les équipes et son expérience permettra de contribuer à la qualité du service public escomptée.

► Maxime FERCOQ

Après 20 ans de service au sein des armées en tant que sous-officier, et dernièrement affecté au 132ème Régiment d'Infanterie Cynotechnique de Miramas de par sa qualification de maître de chien, il a intégré au 1er janvier la Police Municipale dans le cadre d'une reconversion professionnelle. Homme d'expérience, attaché aux missions de prévention, de sécurité des personnes et des biens, il saura mettre à profit ses compétences pour la sécurité et la tranquillité de tous.

Nous leur souhaitons la bienvenue et qu'ils puissent s'épanouir professionnellement au sein de nos services.

Après presque 2 ans de présence, Christelle GUECHROU, responsable du service à la population, a quitté son poste afin d'intégrer en détachement les services de l'Etat. Nous regretterons ses qualités humaines, professionnelles et son implication sans faille sur les dossiers qui lui ont été confiés. L'équipe municipale lui souhaite de pouvoir s'accomplir pleinement dans ces nouvelles missions.



Antoine CRONN



Adrien DRAHON



Maxime FERCOQ



→ Formation des agents

En octobre 2023, tout le personnel communal a participé à la formation obligatoire relative à l'utilisation des extincteurs. Il était question d'identifier le feu et d'utiliser le bon extincteur sur un feu réel réalisé pour les exercices à l'aide de générateur de flammes à gaz.



→ Du nouveau pour le marché

Voilà bientôt deux ans que le marché de plein air de Garons a été relancé. Le marché a su fidéliser sa clientèle grâce à des produits de qualité, un savoir-faire, une proximité et un accompagnement des ambulants qui sont appréciés par la population. Diverses animations comme le Noël des enfants, Halloween, les ateliers de réparation de vélos et la loterie sont venus égayer certains samedis matin.

Aujourd'hui encore, la municipalité a pour principal objectif de répondre au mieux aux attentes et aux besoins des garonnais. C'est la raison pour laquelle, depuis peu de temps, il a été décidé de déplacer le marché sur la place de la Fontaine, devant l'Hôtel de Ville et ses jardins. Les commerçants sont désormais visibles depuis la Grand' Rue, ce qui permet à chacun, les samedis de 8 heures à 13 heures, de venir profiter des produits proposés. Cet emplacement, plus près encore des commerces du centre-ville, contribue à animer et faire battre le cœur de notre village, sous le regard bienveillant de la Madone.

→ Bienvenue aux nouvelles entreprises

FILA ELIDA
Kinésithérapeute
4, place du Marché
30128 GARONS

Juan CABRERA
(nouveau gérant)
Mag Presse
Rond-point de la Toscane
30128 GARONS

→ Instauration d'une taxe de séjour communautaire

Depuis le premier janvier 2017, la Communauté d'Agglomération possède la compétence «Promotion touristique» sur son territoire à l'exception de la commune de Nîmes.

Fort de cette nouvelle compétence, Nîmes Métropole a souhaité développer une stratégie touristique globale sur son territoire.

Le plan d'action pour enrichir l'activité touristique du territoire communautaire passe par la valorisation des atouts majeurs tels que l'entretien d'une offre qualitative de randonnées pédestres et boucles cyclo touristiques doublée d'un programme d'animation spécifique, la valorisation et le développement de l'offre agrotouristique existante auprès des professionnels, la communication et la commercialisation de l'offre de tradition et de savoir-faire.

La promotion touristique du territoire communautaire passe également par le renforcement de la qualité d'accueil, notamment via les dessertes aériennes et la création d'une destination engagée et durable. Nîmes Métropole compte ainsi mettre en avant ses atouts spécifiques, ses produits du terroir, la richesse de ses paysages, les solutions d'hébergement disponibles tout en créant des animations susceptibles d'attirer de nombreux visiteurs.

Afin de constituer une source de financement propre au développement de ces actions par une contribution des personnes séjournant sur notre territoire, Nîmes Métropole a voté lors du Conseil Communautaire du 26 juin 2023, l'instauration d'une taxe de séjour au 1er janvier 2024. Conformément à la réglementation, le produit de cette taxe sera affecté en totalité aux financements des actions destinées à favoriser la fréquentation touristique ou/et aux dépenses relatives à des actions de protection et de gestion des espaces naturels à des fins touristiques.

Cette taxe sera réglée par les vacanciers à leurs hébergeurs. Ces derniers la reverseront à Nîmes Métropole.

EN PRATIQUE:

Vous louez ou souhaitez mettre en location un meublé de tourisme ou une chambre d'hôte ?



Etape 1: Déclaration obligatoire

La loi ALUR vous oblige à effectuer une déclaration auprès de la mairie.

Pour cela, connectez-vous à la plateforme: <http://www.declaloc.fr>

Une fois votre déclaration effectuée vous recevrez automatiquement un courriel afin d'activer votre compte pour accéder à la plateforme de collecte décrite à l'étape 2 ci-dessous.

Etape 2: Collecte de la taxe séjour

À compter du 1er janvier 2024, vous devrez collecter la taxe de séjour

Pour faciliter au maximum la procédure de reversement, Nîmes Métropole met à votre disposition une plateforme de déclarations et de versements sur laquelle figure également l'ensemble des informations administratives, références législatives et réglementaires en vigueur ainsi que les modes de calculs: <https://nimesmetropole.taxesejour.fr>

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez adresser un courriel à l'adresse suivante: taxe-sejour@nimes-metropole.fr



La vie ASSOCIATIVE



Michel JARRY - Adjoint délégué à la Vie Associative

→ Un parfum printanier

Pour sa 34^{ème} édition, le Salon Européen du Flacon à Parfum a ouvert ses portes le dimanche 24 mars à la salle des fêtes. Réunis autour de flacons, boîtes à poudre et autres cartes parfumées, les collectionneurs et les simples visiteurs ont pu découvrir les objets mis en valeur par de vrais passionnés. Reine et Jean-Max Marcourel, créateurs du salon, ont une nouvelle fois, avec la collaboration étroite des membres de l'AMSL, su conquérir tous ceux qui sont venus à leur rencontre. Au regard de la participation, il ne peut y avoir aucun doute sur le succès de cette nouvelle édition. A l'année prochaine!



→ Festival Régional du Santon

Le 10 novembre dernier, à l'occasion de la visite inaugurale de la 47^{ème} édition du Festival Régional du Santon, Laurent BURGOA, Sénateur du Gard et parrain de cette manifestation, en a profité pour remettre la médaille du Sénat à Jean-Max MARCOUREL, Adjoint au Maire délégué à la Culture et Président de l'AMSL, pour son investissement et son implication sans faille durant de très nombreuses années.



Ce fut également l'occasion de remercier vivement Marie-France RAINVILLE et Reine MARCOUREL qui n'ont cessé d'œuvrer pour développer ce festival et permettre à de nombreux garonnais de se retrouver chaque année autour de ce patrimoine culturel. Une fois de plus, le Festival du Santon a connu un réel succès.

→ Les Anciens Jeunes: toujours actifs!

Dans une ambiance chaleureuse et bon enfant, les Anciens Jeunes ont organisé leur loto le 10 décembre 2023. Le dévouement sans faille, la pugnacité et la ténacité des bénévoles de l'association, qui sont allés à «la pêche aux lots», ont permis une nouvelle fois de rassembler. Cette parenthèse fut riche en émotions et en éclats de rire.

À l'instar de cette manifestation, les actions réalisées régulièrement par l'association ont pour objectifs principaux d'éviter l'isolement des plus anciens et de partager de véritables moments de convivialité.

Coordonnées: 07.66.46.67.09 ou anciensjeunesdegarons@free.fr



→ L'association des Familles de Garons « Couture »

Le 29 février 2024, en présence de Messieurs Rodriguez, Jarry et Marcourel, Adjoint au Maire, les membres de l'association garonnaise ont remis à l'association les Arènes d'Elles des coussins en forme de cœur et des sacs à redon qui seront distribués à des patientes hospitalisées et atteinte d'un cancer du sein.

Ce nouveau partenariat vient compléter celui qui existe avec la Croix Rouge et qui consiste à réaliser des bonnets qui sont distribués par leur SAMU social aux personnes sans domicile fixe.

Afin de mener à bien toutes ces actions solidaires, l'association est à la recherche, sous forme de dons, de tissus, de ouate synthétique, de laine et de bonnes volontés...

La présidente, Béatrice MANDELLI, reste à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Contact: 06.08.41.46.68



Quelques participants de l'association, avant les fêtes de fin d'année

→ C'Tonic Garons

En ce début d'année, le bureau de C'Tonic se réjouit devant l'engouement des garonnaises et garonnais pour l'association. De nouvelles adhésions étoffent notre groupe et à ce jour nous comptons 145 membres. Ce nombre témoigne d'un intérêt grandissant pour la pratique du sport de proximité et de la qualité des cours dispensés par Antoinette, notre animatrice. L'association a investi dans du matériel supplémentaire (des gros ballons et bientôt des kettlebells) pour permettre de diversifier les activités. Des randonnées sont également organisées pour varier les plaisirs et renforcer la cohésion entre les participants.

Courriel: ctonicgarons@gmail.com

Téléphone: 06.24.51.76.01

Page Facebook: <http://www.facebook.com/ctonicgarons>

→ Chichoumelle

Chaque mardi, de 14 heures à 16 heures, Chichoumelle vous invite à prendre part à ses ateliers de musique traditionnelle. Des ateliers de danse traditionnelle sont aussi programmés tous les 1^{ers} jeudis de chaque mois. Ces rendez-vous sont organisés au sein même de la salle Saint-Etienne, en période scolaire.

L'association réalise également des représentations lors de la fête de musique et participe à des bals de village pour le plus grand bonheur des spectateurs.

Contact:
Cristina Glotain
courriel: chichoumelle@orange.fr



→ L'élan de « Changements »

Notre association émerge avec une vision novatrice pour un changement positif, plaçant le dialogue, la coopération et l'engagement citoyen au cœur de nos actions. Nous rassemblons et soutenons une diversité d'initiatives, favorisant la collaboration et renforçant les liens de solidarité entre les citoyens. En tant qu'acteur de l'engagement local et de la modernisation responsable, nous traçons notre chemin vers un avenir plus rayonnant, où chaque voix contribue à forger une communauté plus solidaire.

Notre site web (<https://sites.google.com/view/changements-garons/>) est une plateforme dynamique pour explorer nos initiatives en développement et nos idées en germination. Nous invitons chacun à façonner l'avenir de notre collectivité à travers des études, des projets et des outils de sondage. De plus, nous lançons avec passion « La Gazette du Changement » (<https://changements-visions.blogspot.com/>), un projet éditorial unique célébrant les histoires inspirantes et les initiatives positives de notre communauté. Rejoignez-nous dans cette aventure collective en partageant vos articles, témoignages, illustrations ou idées créatives à changements.visions@gmail.com. Ensemble, construisons une plateforme d'expression locale et inspirante, alimentant un mouvement pour un avenir meilleur.

Embarquez avec nous dans cette aventure excitante. Pour plus d'informations et pour rejoindre cette initiative, contactez-nous à changements.visions@gmail.com

Unissons nos voix pour un avenir meilleur!

→ Costière Handball

Le dimanche 10 mars 2024, la halle de sport de Garons a résonné sous la clameur du public. Successivement, les équipes U17 féminines et +16 masculines ont suscité de la joie avec la victoire des filles contre Montagnac mais aussi de la déception avec la courte défaite des hommes contre le leader marguerittois en Excellence régionale. La salle comme les entraîneurs ont vibré au rythme des actions collectives et engagées.

Ce club intercommunal, partagé entre Garons, Manduel et Redessan, s'appuie avant tout sur des bénévoles nombreux et passionnés. Il prône la valeur de l'effort, la convivialité et le respect du jeu et de l'adversaire. Depuis quelques années déjà, il enregistre des résultats remarquables dans de nombreuses catégories: U18, U17 et U15. Si les U18 ont remporté il y a 2 ans le titre de champion d'Occitanie, cette année les U17 ont accédé au cercle très fermé des 8 premières équipes de la région et se frottent tous les week-ends aux pôles espoirs d'équipes comme le MHB, l'USAM ou encore le FENIX de Toulouse. Les perspectives sont nombreuses et prometteuses.

Amis handballeurs (ses), novices ou expérimentés (es), le club recrute dans toutes les catégories, de l'école de hand jusqu'à la pratique de la discipline en loisir. Pour la saison prochaine n'hésitez pas à nous contacter.

Site internet: <http://costiere-hb.clubeo.com/>
Page Facebook: <https://www.facebook.com/clubcostiere/>





→ Au pas de course !

Si nous devons faire un point sur cette première partie de saison 2023/2024, nous dirions que l'association G2AA évolue, progresse et s'impose au rythme des entraînements, des stages et des compétitions.

Le palmarès de nos sportifs, au travers des compétitions départementales, régionales et nationales le démontre chaque semaine. Les entraînements mais aussi les stages favorisent la cohésion entre nos athlètes et les résultats soulignent l'investissement de toute une équipe. Quelques exemples :

Novembre : compétition à Lunel pour les Equip's Athlé hivernales pour lesquelles nos minimes finissent 1^{ères} du Gard et nos benjamins 2^{nds},

Janvier :

- ▶ Championnat départemental de cross à Rousson. Nos benjamines finissent 1^{ères} par équipe,
- ▶ 1/4 de finales des championnats de France de cross. Les benjamines sont 4^{èmes} par équipe. Notre Minime Calixte Alips se classe 4^{ème}. Carbonne Théo, espoir, termine à la 3^{ème} place.

Février : 1/2 finales de cross à Carcassonne. Les benjamines et les benjamins des clubs du Gard (en équipe) sont 3^{èmes}...

Nous sommes heureux de compter au sein de notre club, 3 jeunes athlètes qualifiés pour les championnats de France : Orlane Fernandez, Calixte Alips et Théo Carbonne. La marche nordique n'en est pas moins oubliée, avec également 3 sportifs qualifiés pour les championnats de France. Nous leur souhaitons à tous le meilleur !



→ Un anniversaire mémorable

Jazz à Garons a fêté ses 20 ans le 8 mars dernier, lors d'un concert qui restera longtemps dans les mémoires, tant par la prestation exceptionnelle des artistes que par l'ambiance amicale et chaleureuse de son public majoritairement garonnais, mais aussi venu de 18 communes différentes. Toute l'équipe de Jazz à Garons, fière de faire rayonner son village dans tout le département et même au-delà, a été très touchée de la reconnaissance que lui a manifesté la municipalité au travers des hommes qui se sont succédés à la présidence de l'association en les honorant de la médaille de la ville de Garons.

Jazz à Garons ne compte pas faiblir en si bon chemin et vous donne rendez-vous le vendredi 22 novembre 2024 pour son prochain concert.



Les présidents mis à l'honneur, Roland Gaudé et Jean-Luc Henry

→ Une année riche pour l'association des parents d'élèves des écoles primaires de Garons



- ▶ Le 3 décembre dernier, la bourse aux jouets et la grande collecte avec la Croix Rouge Française ont connu un franc succès. Merci à tous les participants et aux généreux donateurs.
- ▶ Des ventes de goûter sont réalisées chaque saison, sur bon de commande pour répondre aux restrictions Vigipirate.

Les prochains évènements : la fête des mères, puis la fête de l'école prévue le vendredi 28 juin.

Retrouver toutes les informations et les évènements de l'APE sur la page Facebook et le padlet.



Suivez-nous sur Facebook

→ Carton plein pour le loto de l'APE Matern'Ailes !



Pour la deuxième année consécutive, l'association des parents d'élèves de l'école maternelle a organisé son loto dans le but de financer les sorties scolaires de fin d'année. L'ambiance était conviviale et chaleureuse dans une salle des fêtes comble. L'équipe de l'APE tient à remercier l'ensemble des partenaires et notamment les commerçants du village qui se sont fortement mobilisés. Une belle solidarité s'est mise en place, ce qui n'a pas manqué de contribuer à la réussite de cet évènement.

Les fonds récoltés seront intégralement remis à l'équipe enseignante pour organiser une sortie pour chaque classe dans des parcs de loisirs. De belles journées en perspective pour nos chères petites têtes blondes !

L'association poursuivra ses actions en faveur des enfants du village et prépare déjà, après le carnaval du mois de mars, la fête de l'école maternelle qui se déroulera le 14 juin 2024.

Maman ou papa, si vous souhaitez donner un peu de votre temps, partager des moments conviviaux et intégrer une équipe dynamique et sympathique, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Pour tout renseignement, contacter le : 07.72.32.39.72



→ Du rire et de la joie !

Le carnaval a été organisé par les Associations des Parents d'Elèves des écoles des Garons.

Le samedi 16 mars a été relancée la grande tradition du carnaval avec au programme: un grand défilé déguisé dans le village, un concours de déguisement, un goûter et l'embrasement de Monsieur Carnaval réalisé par les enfants du centre de loisirs.

L'APE Matern'Ailes et l'APE Prim'Air tiennent à vous adresser leurs plus sincères remerciements pour votre participation et votre enthousiasme à cette occasion. La joie fut contagieuse, les costumes créatifs, les batailles de confettis réjouissantes et votre soutien indéfectible. Vos sourires et vos applaudissements ont illuminé les rues de Garons et ont créé une atmosphère festive et chaleureuse dont nous nous souviendrons longtemps.

Au plaisir de vous retrouver lors de nos prochaines festivités !



VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UNE VIOLENCE DANS LE SPORT



SIGNAL-SPORTS

Alertez-nous par e-mail signal-sports@sports.gouv.fr

S'interroger, c'est **AGIR**.
Écouter et signaler, c'est **RÉAGIR** et **METTRE FIN**.

#TousConcernés

→ Signaler une violence

Déployée par le ministère des Sports, la cellule nationale de traitement des signalements de violences dans le sport est chargée d'instruire chaque signalement et d'accompagner les services départementaux du ministère dans la conduite d'enquêtes administratives placées sous l'autorité des préfets. Elle suit l'ensemble des procédures diligentes et correspond avec les référents des fédérations sportives pour les procédures administratives nécessaires. Ce dispositif est également amené à orienter les personnes vers des associations d'aide aux victimes.

La cellule traite les signalements de violences sexuelles, de violences physiques et/ou psychologiques, de propos sexistes, d'emprise, de maltraitances, mais aussi les situations de complicité ou de non-dénonciation.

L'adresse signal-sports@sports.gouv.fr permet de recueillir tous les témoignages de victimes.

→ Association Unis pour la qualité de vie à Garons

L'association « Unis pour la qualité de vie à Garons » a récemment organisé une journée de comptage du trafic routier, le 1er mars dernier. L'objectif était d'obtenir une première estimation du trafic dans les environs de l'échangeur de l'A54. Les résultats sont significatifs :

- ▶ Près de 8000 passages ont été comptabilisés entre 6h00 et 20h00 sur la RD442A, impliquant à la fois des véhicules légers et des poids lourds.
- ▶ Sur le chemin de la Courbade, parmi les 2000 véhicules qui l'empruntent, 40% sont des poids lourds.
- ▶ Ces chiffres contrastent fortement avec les statistiques sous-évaluées de Nîmes Métropole, qui ne recense que 700 véhicules au même endroit ce jour-là.



Ces données témoignent d'un important flux routier dans ce secteur, et il est essentiel de surveiller régulièrement cette situation. L'association reste vigilante face aux nouveaux projets de la communauté d'agglomération, afin que la croissance ne se traduise pas par des nuisances pour les habitants de Garons, notamment en ce qui concerne l'impact sur la qualité de l'air.

→ Union Sportive des Anciens de Garons

La saison 2023/2024 a bien débuté pour l'USAG. 50 adhérents se retrouvent autour de la même passion « le football » et 30 matchs ont été planifiés. C'est d'ailleurs une année riche en victoires. L'association met en avant l'esprit « vétérans », la simplicité et la convivialité dans le cadre d'un match de football qui est suivi la plupart du temps par le repas de l'amitié. Nous souhaitons remercier tous nos sponsors pour leur confiance : « Villa Familia », « Neo Sud », « Planète auto », « Gtel » et « Promo Litterie ». Si vous souhaitez nous rejoindre, l'USAG s'entraîne tous les mercredis à partir de 19h30 au stade Joseph Zanon.

Contact :

Téléphone : 06.10.07.54.24

Facebook : <https://www.facebook.com/USAG.VETERAN/>

Kalisport : <https://usag-veteran.kalisport.com/>



→ Des chants et du talent

Wake Me Up est une jeune association Garonnaise. Wake Me Up propose des services de coaching vocal et cherche à innover dans la création d'événements. L'association veut offrir à chaque artiste un espace d'épanouissement et l'opportunité de développer pleinement son potentiel, notamment à travers la mise en œuvre d'événements artistiques (concours, tremplin...). Cette ambition entend d'abord s'enraciner localement avant d'aspirer à des événements de portée nationale.

Elle a été fondée par Stéphanie, qui est une grande passionnée de musique depuis des années. Stéphanie a eu la chance de prendre des cours de chant pendant 10 ans et de participer à des représentations sur scène. Mais aussi par Cynthia, 17 ans d'expérience musicale, marquée par des passages radio et télévisés locaux et un single accompagné d'un clip, lui offrant l'opportunité de partager la scène avec des artistes renommés. Elle a également intégré l'Académie Internationale de Comédie Musicale à Paris. Et par Elhoy, artiste aux multiples facettes, qui a débuté sous les projecteurs de grandes chaînes télévisées. Avec 14 ans d'expérience musicale, elle a mis son expérience et ses compétences au service de l'accompagnement artistique et de production, explorant les divers horizons de la musique avec passion.

Très prochainement, Wake Me Up lance la première édition d'un concours de chant dans notre salle des fêtes à Garons, le 1er juin 2024 dès 20h30. Le concours est ouvert à tous. Il y aura 3 catégories : enfant (6-11 ans), adolescent (12-17 ans) et adulte & ACI (18 ans et plus). Il y aura un invité d'honneur lors de l'événement, Timéo, lauréat de Dream Team sur TF1 (dans l'équipe de M. Pokora), ancien participant de The Voice Kids et qui compte plus de 1,5 millions d'abonnés sur les réseaux sociaux. Il sera membre du jury mais interprétera également son single inédit sur scène.

Pour toute demande d'information ou pour s'inscrire, vous pouvez vous connecter aux pages Facebook et Instagram WAKE ME UP ou par courriel à l'adresse suivante : contact.wakemeup30@gmail.com

WAKE ME UP X DAVEL FOOD

CONCOURS DE CHANT

Organisé par l'association Wake Me Up et le studio Davel Food

SHOWTIME

SAMEDI 1ER JUIN 2024
SALLE DES FÊTES À GARONS
Pré sélection 10h-17h puis clos / Finale : 20h30
Ouverture des portes à 19h30

3 CATEGORIES
• Enfant
• Adolescent
• Adulte et ACI
DE NOMBREUX LOIS À GAGNER

AVEC NOS PARTENAIRES : Carrefour, Les Epaves, Judo Club, etc.

AVEC NOTRE GUEST :
• Gagnant Dream Team sur TF1
• The Voice Kids 7
• Avec + de 1,5 million d'abonnés sur les réseaux

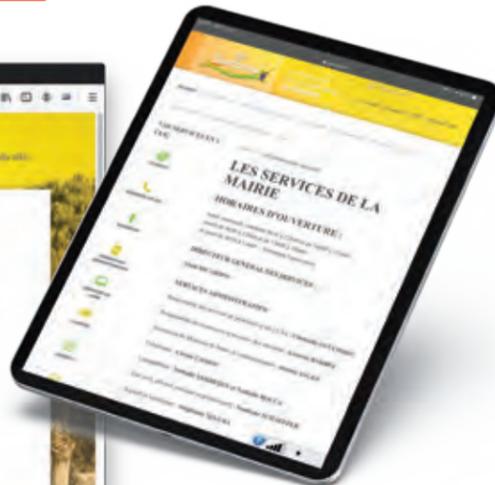
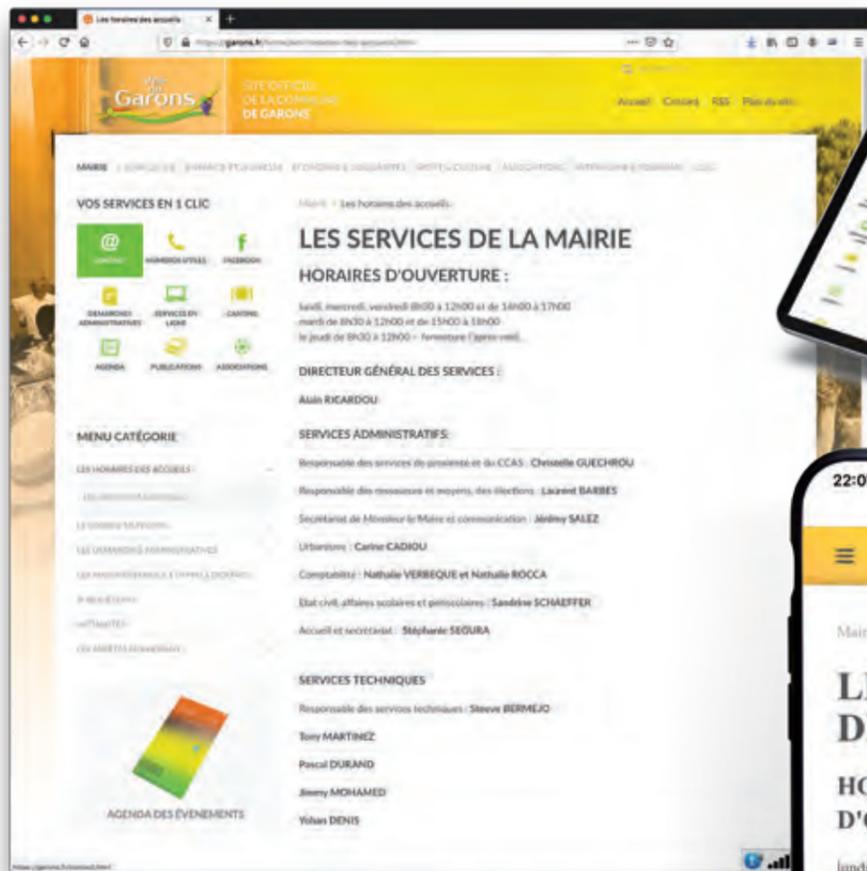
TIMÉO

Petite restauration & Buvette sur place
NOMBRE DE CANDIDATS LIMITÉS : FRAIS D'INSCRIPTION PAR CANDIDAT : 10€
Dossier d'inscription sur demande par message privé sur la page WAKE ME UP ou par mail à contact.wakemeup30@gmail.com
Réservation public en ligne : 10€ via QR CODE ou sur place 15€ : pour la finale 5€ pour les - de 10 ans

14

Restez CONNECTÉ

www.garons.fr



Flashez-moi

Tout Garons
sur votre mobile



Le «QR code»

Un QR code est un type de code-barres en deux dimensions constitué de modules dans un carré. QR veut dire en anglais Quick Response, car le contenu du code peut être décodé rapidement. Destiné à être lu par un téléphone mobile ou un smartphone, il permet ainsi de déclencher facilement des actions comme un navigateur vers le site internet de la commune.

AÉROPORT NÎMES
GRANDE PROVENCE | MÉDITERRANÉE

nîmes métropole | edeis

CITEOS
Vous accompagne dans votre transition énergétique

Travaux Neufs - Maintenance - Exploitation

Éclairage Public et privé
Équipements Urbains Bornes de recharge, Vidéo-protection, Ombrières photovoltaïques
Voirie - Réseaux divers Lotissement, Réseau, ErdF et Grdf, Électrification rurale.

Qualipole CERTIFICATION | SARTHERNE Camargue | FACE Entreprise engagée pour l'égalité des territoires

5 rue Pierre Bautias - 30128 Garons
nîmes@citeos.com • Tél. : 04 66 70 60 30

SOGEA ENVIRONNEMENT

SOGEA SUD HYDRAULIQUE

**Zone Aéroport
3 rond-point Aéroport
30128 Garons
04 66 05 53 40**

C2i NOS AGENCES C2i Costières
02 Rue de Saint Gilles MANDUEL
60 Grand Rue BOUILLARGUES
KM 4 RN 113 NÎMES
07 66 81 67 29

POUR TOUT PROJET IMMOBILIER
Votre conseillère Groupe C2i spécialiste du secteur :
Garons-Caissargues

Contactez-moi :
Melodie Valensi
CONSEILLÈRE EN IMMOBILIER

06 17 93 75 55
m.valensi@groupe-c2i.com
rsac 892458118

Résidence médicalisée
Les Cinq Sens
Garons

Des activités et animations à partager
L'accompagnement personnalisé DomusVi
Un lieu conçu pour votre confort et votre bien-être
La restauration DomusVi

DomusVi
En toute confiance

4 Carrière Dis Amoureux - 30128 Garons
Tél. : 04 66 76 08 04 - Fax : 04 66 67 28 37
cinq-sens-garons@domusvi.com

Retrouvez toute l'actualité de notre résidence sur
www.residencelescinqsens.com

Vignerons
créateurs

Vignerons Créateurs

Même vin,
nouveau look !

Venez découvrir nos vins dans un de nos espaces de ventes à Bellegarde, Bouillargues, Jonquières St-Vincent et Saint-Gilles.

Ouverts du mardi au samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h.

AOP Costières de Nîmes, Clairette de Bellegarde, Côtes du Rhône ainsi que nos IGP OC et IGP Pays du Gard.



POMPES FUNÈBRES ET MARBRERIE CAMARGUAISES

OBSÈQUES MARBRERIE ASSURANCE OBSÈQUES



ASSURANCE
OBSÈQUES

Une autre façon
de protéger
ses proches

Et si vous en parliez avec un expert du funéraire ?

GÉNÉRAC : 04.66.01.81.94

NÎMES : 04.66.68.05.05

ST-GILLES : 04.66.87.36.11



URGENCE DÉCÈS

3012

& VOTRE SERVICE 24H/24

URGENCE DÉCÈS 3012 EST UN SERVICE DDF

METAMORPHOSE TOIT



04 48 06 50 70
07 49 72 41 21

Devis EXPRESS sur place

**TOTALEMENT
GRATUIT**

Vente et pulvérisation de produits

Demandez vos échantillons
GRATUITS



**BILAN
SANTÉ
TOITURE
OFFERT !**

**SUR
PRÉSENTATION
DU DOCUMENT**

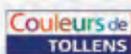
**RÉPARATION ET REMPLACEMENT
TOITURE / FAÇADE / DALLAGE**

● www.metamorphose-toit.fr

● metamorphosetoit@gmail.com

● ENTREPRISE RÉGIONALE

65 rue du Moulin Vedel 30900 Nîmes



**GARANTIE
DÉCENNALE**